



Elu-e-s régionaux Europe Ecologie
Conseil Régional Midi-Pyrénées

Assemblée plénière

Mercredi 29 octobre 2014

AVIS DE LA REGION MIDI-PYRENEES RELATIF AU PROJET DE LOI NOTRe DU 18 JUIN 2014

Amendement n°1 déposé par le Groupe Europe Ecologie - Les Verts

Page 16

Amendement n° 1

1ER§, après « (...) l'Assemblée régionale souhaite cependant attirer l'attention du législateur sur quelques points liminaires. »

Ajouter :

« La réforme territoriale est un projet de grande ampleur et d'importance majeure pour l'avenir de notre Pays. Mais on se doit de constater que cette réforme a été répartie sur plusieurs textes législatifs complexes - dont certains ont été retirés avant même d'être étudiés au fond - ce qui n'a pas contribué à la clarté du dossier, ni à son appropriation par le grand public. De même, avoir commencé par le sujet des métropoles avant que de fixer l'architecture territoriale générale, ou engager le volet régional sur la cartographie avant de parler des compétences ou d'évoquer les moyens, n'a pas répondu à une approche optimale et logique. Enfin, le tempo variable de cette réforme, avec des moments d'arrêt suivis de brusques accélérations conduisant à des calendriers de mise en œuvre extrêmement tendus, a conduit à des difficultés supplémentaires. »

